

Au jugement de plusieurs, la grande question qui agite le Canada tout entier depuis dix ans, la *question des écoles du Manitoba*, peut amener la formation d'un *centre catholique*. Le parti libéral, en effet, comme chacun le sait, a enlevé, en 1890, aux catholiques de cette province *les écoles séparées* que leur assuraient la *constitution fédérale* et l'*Acte de Manitoba* ; depuis, il a fait échouer les lois destinées à réparer la grande iniquité. Il a donné quelquefois des promesses ; mais jusqu'ici il ne les a pas tenues. Evidemment, un homme soucieux des intérêts catholiques, ou seulement de l'équité naturelle ou de la constitution, ne peut se ranger avec les libéraux. Eh bien, supposez que le parti conservateur, au lieu de chercher à réparer l'injustice, comme il l'a loyalement tenté plusieurs fois, se désintéresse de la question et se prononce pour les persécuteurs contre les opprimés : les catholiques se trouveraient comme forcés de se séparer des deux partis et d'en constituer un troisième, qui ne serait ni l'un ni l'autre. Le parti libéral a fait échouer *la loi réparatrice* proposée en 1896 ; puis, à force de dire qu'il allait mieux régler la grande question que le parti conservateur, il a escamoté les suffrages de la province de Québec et est parvenu à saisir le pouvoir fédéral. Nous le voyons à l'œuvre depuis trois ans : il a quelque peu desserré le nœud coulant qu'il avait passé au cou de sa victime. Fera-t-il davantage ? Il est probable qu'il quittera bientôt le timon de l'Etat sans avoir réalisé ses pompeuses promesses. Le parti conservateur se trouvera de nouveau à la tête des affaires publiques. Nous avons tout lieu d'espérer qu'il reprendra la question des écoles du Manitoba où il l'a laissée lorsqu'il a quitté le pouvoir. Mais supposons au contraire qu'il change d'attitude à l'égard des catholiques, et ne veuille plus leur rendre justice. C'est alors que les catholiques, repoussés par le parti qui les a toujours favorisés, ne pouvant avoir aucune confiance dans le parti qui a supprimé leurs écoles et qui fait la guerre à leur religion dans le monde entier, se trouveraient dans la nécessité de rompre avec les deux partis et de former un parti indépendant.

Jusqu'à cette éventualité,—Dieu veuille que nous nous trompions,—nous regardons comme une chimère la constitution d'un parti catholique au Canada.

DOM BENOÎT.